Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 5 (1902)

Heft: 209

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Yamina

Autor: Kerwall, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251466

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS

et communication s
S'adresser
à la rédaction du

Pays du dimanche

Porrentrny

Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

3125

TÉLÉPHONE

LE PAYS 30 me année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30me année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURERIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Quelle est l'origine du Spiegelberg ? Par qui a-t-il été bâti ? Comment cette forteresse est-elle parvenue aux princes-évêques de Bâle ? Ce sont là autant de questions que les documents ne parviendront pas à établir d'une manière claire et certaine. L'origine du Spiegelberg est entourée d'une profonde obscurite. Tachons, avec les queiques monuments ou traditions qui nous restent, de jeter un peu de lumière sur ses commencements.

Il est probable que les Romains ont connu le cours de la rivière du Doubs et y ont eu quelques établissements, comme à Goumois. Au Noirmont, les lieux dits « Sous la Velle» indiquent l'emplacement d'une station militaire sur l'ancienne voie des Fèes ou de la Dame. Celui Sur la Velle, désigne un autre poste dont il reste à peine quelques vestiges sur la colline rocheuse au nord du village. Ce lieu était très favorable pour une vigie romaine. Entre les Bois et le Noirmont on trouve sur la gauche, une charrière appelée route des Sarrasins. Elle descendait le long d'un torrent coupant la côte de Fro-

Feuilleton du Fays du Dimanche 4

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

C'est là que le chef de famille passe quelques mois de l'année, étendu sur une natte, fumant ou rèvant pendant le jour, en attendant que les premières exhalaisons du printemps lui permettent de dresser la tente. Mais, sous la tente aussi bien que dans le

Mais, sous la tente aussi bien que dans le gourbi, le maître n'est pas cet être protecteur que la religion, souveraine des Etats civilisés, offre comme le soutien, le conseiller, l'ami de sa compagne; c'est le tyran, l'oppresseur, la brute qui bâtonne sa femme pour un retard mont et prenant le nom de Coulisse des Sarrasins. Elle entrait alors dans les profonds encaissements du Doubs et conduisait à un gué de cette rivière, plus bas que le Moulin de la Mort et ce qui est appelé Lassage des Sarrasins. (*)

Le nom de voie, de coulisse et de passage des Sarrasins, qu'on donne en ce lieu près du Doubs paraîtrait désigner un ancien chemin employé à l'époque romaine. M. l'abbé Sérasset, dans son bel ouvrage, «l'Abeille du Jura», dit que les dominations sarrasines se rencontrent toujours dans le voisinage des voix romaines.

Le passage des Sarrasins en Suisse et dans l'évêché au dixième siècle est incontestable et le nom de Sarrasin est devenu synonyme de païen. Le peuple aura employé ce nom pour désigner des localités romaines. On retrouve de même en une foule de lieux la désignation de Couvent, où il n'y a jamais eu de monastère, mais ce nom signifiait simplement un établissement romain, une villa qui plus tard sera devenue la propriété d'un monastère, d'une église, qui les faisaient rézir par des religieux ou des domestiques.

Au Noirmont, la voie sous la Velle porte le nom des vies. En approchant de Muriaux, on rencontre la Tranchée, où il a pu et dù y avoir des retranchements que la culture des terres d'un côté et l'ouverture de la route actuelle ont détruits. C'est sur la prolongation occidentale de la colline de la Tranchée qu'a été bâti le Spiegelberg, ou

(*) Quiquerez, topographie. Ces indications ont été consignées sur les plans du cadastre de la commune.

dans le repas, pour le motif le plus futile; c'est celui qui la renvoie, la répudie au gré de son caprice, la vend pour la somme minime de 5 francs.

Pauvres femmes musulmanes! pauvres martyres dignes de pitié, qui n'ont pas même la douce consolation d'un avenir meilleur, espérance accordée par le christianisme aux éprouvés d'ici-bas!...

Le support mutuel avec les concessions de chaque heure, avec les renonciations incessantes, avec le sacrifice qui va jusqu'à l'héroïsme et trame la chaîne du devoir, les femmes arabes ne le connaissent pas.

Esclaves elles naissent, esclaves elles vivent, ne connaissent du destin de la femme que les coups qu'elles voient donner à leurs pauvres mères... Elles s'attendent au même sort, car elles sont bercées par l'idée que la brutalité de l'homme est la marque de la supériorité du maître.

Toutes sont battues, aucune n'y échappe.

Muriaux, Murival, Miraval, ou aussi Vallee du Mur, ce qui indique plus particulièrement la localité des maisons bâties sur la Tranchée, ou même encore le village de Muriaux, Mirivaux, qui signifierait probablement ad muros, vers les murs. Tous ces noms désignent des travaux, des fortifications coupant la Vallée et le passage du Vieux chemm, encore reconnaissable, mais fort étroit. Ces établissements disparus et ces murs, remontent à l'époque romaine. Spiegelberg se trouve à 1,500 mètres de la Tranchée, dans une position dominant tous les alentours. Une colline voisine de Muriaux porteaussi le nom de Beauregard, ou Biridiai, ou Belvoir, c'est aussi le nom donné à un ancien château au-dessus du Vorbourg, nom qu'on retrouve fréquemment dans le Jura et en Franche-Comté. Ce nom rappelle-t-il le culte de Bel ou du Soleil?

le culte de Bél ou du Soleil?

La voie des Fées n'allait probablement pas a Saigneiegier, mais se rapprociait plutôt du bord du plâteau vers les Pommerats, dont le nom semble dérivé de Fomarium et en effet c'est à peu près la seule localité de ce haut plateau ayant des vergers avec des arbres fruitiers. Avant d'arriver aux Pommerats, un embranchement se détachait pour descendre vers Goumois en passant plus près du château de Franquemont.

Quiquerez affirme qu'on a trouvé, un peu en avant à l'ouest des Pommerats, sur les bords du plateau vers le Doubs, des monnaies romaines du deuxième siècle, ce qui indiquerait que cette position avait été choisie pour servir de vigie intermédiaire entre le Spiegelberg ou établissements de la Tranchée et les castels de Cugny et des bords du Doubs.

Et la pièce d'étoffe, nouée sur les épaules et retenue à la ceinture, qui leur sert de vêtement, fût-elle en soie. fût-elle en laine, ne les préserve pas du bâton au moindre marquement, à la plus légère faute; heureuses se trouventelles, lorsqu'elles ne restent pas assommées!

IV.

Mille récits, tous plus horribles les uns que les autres, parvenaient aux oreilles de Renée Calvignac; elle croyait à l'exagération, ne pouvant que scruter avec une lunette d'approche l'extérieur de quelques postes kabyles.

Des tentes, des ombres de femmes et d'hommes enveloppés dans leurs burnous, c'est tout ce que pouvait voir la jeune Française.

Un jour qu'elle s'était aventurée dans la campagne, des sanglots lui parvinrent,

Malgré son courage, elle hésita à avancer, et, toute tremblante, écouta de rechef. La voix

Le pasteur Boyve, historien neuchâtelois dit, sans indiquer les sources, que le pla-teau des Franches-Montagnes était compris dans la donation que fit, à l'évêque de Bâle, Rodolphe III, roi de la Transjuranne, en 999, de l'abbaye de Moutier-Grandval et de ses dépendances. (*) C'est fort probable. Du reste cette donation fut confirmée, avec le consentement de l'empereur Othon III, en l'an 1000, et la délimitation du territoire dont l'évêché fut doté par suite de cette donation, fut opérée en 1002. Pour résumer tous ces faits, nous tirons la conclusion suivante: La donation de l'abbaye de Moutier-Grandval à l'église de Bâle, en 999, fit passer immediatement dans le domaine temporel de cette église, les dis-tricts actuels de Moutier, des Franches-Montagnes, de Courtelary, de Neuveville, et la portion de l'ancienne prévôté de St-Ursanne, qui fait partie du district actuel de Porrentruy.

Le don de Rodolphe III, à l'Evêché de Bâle, de l'abbaye de Grandval et de ses dépendances, ne conférait pas précisément le don de propriété à l'évêque de Bâle, mais celui de souveraineté. Dans cette contrée de la Montagne de Muriaux, d'autres personnes avaient sans doute la possession de terres, de droits, de juridiction, sur lesquels l'abbaye de Moutier-Grandval, puis l'évêque de Bâle n'acquirent que des droits de sou-veraineté, que le roi de la Bourgogne Transjuranne possédait et qu'il donna à l'Evêché de Bâle (**) Parmi ces propriétaires étrangers au monastère de Grandval, on doit surtout nommer les comtes de Fenis-Hasenbourg-Neuchâtel, issus des comtes d'Oltingen, possesseurs de vastes domaines près de Bienne, de Neuchâtel et jusque fort

(*) Voici ce qu'il écrit, tome Î, p: 110; « Le roi Raoul (ou Rodolphe) donna en outre au même évêque (Adalbéro de Bâle) la seigneurerie de Spiegelberg, de laquelle dépendait la Montagne des Bois, la seigneurerie et forteresse de Franquemont, et le village et château de Kalenberg ».

(**) Nous croyons utile de faire observer, que l'on doit distinguer le droit de suzeraineté du droit de seigneur et de propriété, et que malgré la réunion de ces différentes portions de territoire au domaine temporel de l'Evêque de Bâle, les comtes et les nobles ou barons voisins y ont conservé longtemps encore ses droits de propriété et de basse juridiction sur les hommes et sur leurs lieux respectifs.

larmoyante semblait venir d'un amas de broussailles à dix pas d'elle.

Qui pleure ? demanda-t-elle en arabe.
 Aucune réponse ne lui fut faite.

— Qui est là? répéta-t-elle.

Pas un mot ne fut prononcé, mais des sanglots convulsifs, des plaintes, des gémissements d'enfant se succédèrent.

Elle s'élança sans hésiter dans la direction des pleurs et vit un pauvre petit être enveloppé dans sa gandoura (chemise sans manche et peu montante); son burnous lui servait d'oreiller.

— Qu'as-tu? demanda la jeune femme, toujours en arabe.

— Mal... mal... La chèvre m'a fait tomber... Je saigne,

— Où?

— Là...

Et il montra une blessure assez grande un peu au-dessus du front.

— Pauvre petit! murmura-t-elle en le regardant avec compassion, et en le couvrant de mille cajoleries féminines. avant dans la contrée où furent bâties les les villes de Berne et de Fribourg, en même temps qu'ils possédaient de vastes domaines dans les Franches Montagnes et jusqu'en Ajoie ou ils bâtirent le château d'Asuel ou d'Hasenbourg.

Tout en devenant seigneurs territoriaux des Franches-Montagnes, les évêques de Bâle durent laisser aux comtes de Wenis-Neuchâtel la jouissance des domaines dont le roi Rodolphe III avait fait don à l'Eglise de Bâle.

Ce fut probablement pour séparer les terres de la domination réciproque et les droits de chacun, après le don du roi de la Transjuranne à l'Eglise de Bâle, que les comtes de Neuchâtel et l'évêque de Bâle firent placer des limites frontières. Une borne vers les Convers, qui n'est autre qu'un rocher isolé, porte la date 1002. Une autre se voit encore, près de Biaufond, sur les rives du Doubs. Cette borne séparait déjà auparavant les territoires des Helvètes, des Séquanais et des Rauraques. Ce même point servait de démarcation entre les royaumes d'Austrasie et de Bourgogne; il divise également, encore de nos jours le diocèse de Bâle, de Lausanne et de Besançon, enfin, il sépare la France, les cantons de Neuchâtels et de Berne.

Cette date de l'an mille deux concorde donc avec le don du dernier roi de la Transjuranne à l'Eglise de Bâle et semble justifier une antique tradition concernant les comtes de Neuchâtel, Ceux-ci étant possesseurs de grands domaines dans les Montagnes du Doubs et dans l'Ajoie, allaient quelquefois visiter ces biens. En passant par le plateau des Franches-Montagnes, par le chemin des Fées ou de la Dame, dont nous avons déjà parlé, ils s'arrêtaient en chemin à une station ou maison de chasse que cette tradition place à Spiegelberg.

(A suivre).

Vieilles Chansons

I. Bon An en Ajoie.

C'était une coutume antique qu'à la veille du Nouvel An, en Ajoie, de gais compères, accompagnés souvent de fanfares joyeuses, allaient

Peu fait à de semblables caresses, son cœur d'enfant se détendit; il ouvrit ses bras brunis, s'essuya les yeux avec le revers de son burnous, et sourit à la Française qui l'embrassa.

— Comment t'appelles-tu?

- Alim.

— Où demeures-tu ?

- Là-bas, dans le gourbi d'Abdallah.

— Comment se nomme ta mère ?

— Yamina, répondit-il.

Puis, se ravisant, et craignant d'en avoir trop dit, il demanda :

— Tu es belle, mais tu n'es pas Kabyle, toi ?

— Non, je ne suis pas Africaine, mon petit Alim; je suis celle qui l'aime et qui va te porter à Yamina, parce que ta blessure saigne, et qu'il faut la nettoyer avant de la panser.

Alim passa la main sur sa tête une oppression convulsive souleva sa petite poitrine.

La jeune femme banda le front de l'enfant avec son mouchoir de batiste; elle lui donna une nouvelle caresse et le prit dans ses bras; Alim avait cinq ans. souhaiter la nouvelle année aux paisibles habitants. Une pensée religieuse se mèlait à cet usage. Hélas, ces antiques traditions se perdent vite pour faire place à d'insipides chansons de Café.

Voici un de ces chants populaires en patois qu'on entend encore dans l'un ou l'autre village de l'Ajoie, surtout dans la Baroche.

ī

Voici lo bon an qu'a veni Que to lo monde a redjoyi, Atain les gros que les petés; Que Due vo botte an ïn bon an; Que Due vos beille lai bouënne annâis!

П

Lai douce Viérdje ét în djardin, Qu'ai yî crâchait de tos les bins, Qu'ai yî crachait di pain, di vîn. Que Due vo botte an în bon an ; Que Due vos beille lai bouënne annais!

III.

Ah! baillétes nos des vos échalons Que sont pé dedain vos mageons; O Due vos beille lai bouenne annais, Denne bouenne anais, sin nos rotrais, Que Due vos beille lai bouenne annais!

IV

Bayaite nos de vos bons tschain bons Qu'sont pendus aipré vos bâtons. Bayaite nos des vos bons rôtis. Qu'sont pendu aipré vos rentis!

V.

Copais d'y lai sain regardé, Enne poignye d'airdjent sain compté; Copais d'y lai sains regardé, Que Due vos botte an in bon an.

VI.

Ne nos faites peu trop demoirais Nos ains les pies tôt édjalais Et lai bairbe tote giévrais. Que Due vos beil·le lai bouenne annais.

VII.

En vos bailland bin lo bon soi A père, ait lai mère, ait toi Et à to lés pétés l'afins, Que Due vos bote an in bon an Que Due vos beille lai bon an!

Si quelqu'un refusait de payer tribut au bon-an, au lieu de souhaits, les délinquants

- Je voudrais resteravec celle qui m'aime, dit-il, et puis aussi avec mon cheval et ma gangas (perdrix).
 - As-tu des frères et des sœurs ?
- Oui. Mon grand frère c'est Mohamed, et Aïcha, c'est ma petite sœur.
 - Les aimes-tu beaucoup?
- Ydric Allah (Dieu le sait), répondit l'enfant.
- Je te demande si tu les aimes.
- Ydrie Allah.... ydrie Allah, répétait-il.

Ils approchaient du gourbi de Yamina.

— Là..., là..., c'est là..., répétait Alim en montrant une hutte d'où s'exhalait une odeur fétide.

L'arrivée de la Française fut une grosse affaire. Mille « you !.... you !.... » saluèrent sa bienvenue.

(La suite prochainement).